



Honoraire Agence TCS immobilier



- Honoraires calculés sur le prix de vente à la charge de l'acquéreur.
- Montants TTC (TVA à 20% au taux en vigueur) calculés sur le montant de la transaction réalisée.
- Ces honoraires comprennent l'estimation, la commercialisation du bien, les visites, la négociation et l'accompagnement concernant la vente jusqu'à la signature de l'acte définitif.
- L'agence T.C.S immobilier ne doit recevoir, ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatif de sa rémunération ou de sa commission.

Terrains

Terrains



7 % TTC

Habitations & locaux commerciaux

Vente Jusqu'à
100.000€



Forfait 5000€ TTC

Vente de 100.000€
Jusqu'à 400.000€



5 % TTC

Vente à partir de
400.000€



4 % TTC

Estimation (hors mandat de mise en vente)

Estimation
(de 15 à 25 pages)



De 120€ à 160€ TTC*

* Suivant le bien à estimer et sa surface